



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 26 décembre 2021

Situation sanitaire : il faut prendre des mesures en amont de la rentrée, et d'urgence

La situation sanitaire se dégrade fortement depuis plusieurs semaines, en particulier avec l'arrivée du variant Omicron. Celui-ci se propage en effet très rapidement, représentant par exemple près de la moitié des nouveaux cas en Île-de-France à ce jour. Les interventions de membres du gouvernement ou du conseil scientifique se succèdent, alertant sur les risques majeurs que comporte cette nouvelle vague et annonçant la mise en place de mesures, y compris directement dans le monde du travail. Le ministre Blanquer, de son côté, continue dans son exercice habituel d'auto-satisfaction, ne prévoyant aucune nouvelle mesure pour la rentrée de janvier.

La question de la responsabilité de la mise en place du nouveau protocole sanitaire dans les écoles à partir du 29 novembre dans cette reprise épidémique se pose. Pour rappel, ce protocole mettait fin à la fin de la règle de fermeture d'une classe dès le premier cas au profit de la simple mise en place d'un dépistage de toute la classe, seules les élèves négatifs·ves pouvant revenir en classe. Ce nouveau protocole a considérablement dégradé les conditions de travail des enseignant·es, en favorisant une surcharge mentale liée au suivi différencié des élèves en fonction de leur situation et un stress lié à l'exposition potentielle au virus. Surtout, cette nouvelle règle faisait que des élèves porteurs·ses du virus, mais asymptomatiques ou en cours d'incubation, pouvaient revenir en classe. De fait, les élèves d'école primaire représentent aujourd'hui près de 50% des élèves positifs·ves au virus. Même si le lien de causalité est par définition difficile à mesurer, on peut à tout le moins pointer du doigt le fait que le ministre n'a rien rien fait pour protéger la santé des personnels et des élèves, au contraire. SUD éducation revendique, quel que soit le calendrier retenu pour le retour en classe, un retour à la règle antérieure de fermeture de la classe au premier cas de Covid-19 déclaré.

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



Au-delà de ce nouveau protocole, SUD éducation dénonce fermement le fait que le ministre ne s'est jamais donné les moyens de combattre la pandémie. Il aurait fallu créer des postes supplémentaires pour baisser les effectifs simultanément présents dans les classes et les établissements : à l'inverse, le ministre poursuit encore pour la rentrée 2022 sa politique de suppression de postes, dégradant encore une situation déjà intenable en termes d'effectifs et de difficultés de remplacement. Aucun budget d'État n'a été dédié à la mise en place de détecteurs de CO2 ou de purificateurs d'air, présents de manière purement anecdotique dans les écoles et établissements. La politique de vaccination n'a jamais été menée de manière satisfaisante, les personnels ne se voyant par exemple jamais proposer de vaccination sur site ou à proximité, effectuée par des personnels qualifiés : avec la généralisation de la dose de rappel, ce n'est toujours pas le cas. Le ministère n'a pris aucune mesure d'organisation de campagnes massives et régulières de dépistage des élèves et des personnels depuis la rentrée de septembre, et toujours rien n'est prévu pour la rentrée qui se profile.

SUD éducation n'a eu de cesse d'alerter, depuis le mois de mars 2020, sur la gestion calamiteuse de la pandémie par le ministre. Encore le 10 décembre 2021, SUD éducation s'est adressé au premier ministre, dans un cadre intersyndical, pour demander de nouveau des mesures d'urgence. À ce stade et à une semaine de la reprise prévue, force est de constater que ce n'est pas le cas : dans ce contexte et à la date prévue, la rentrée scolaire risque fort d'entraîner une nouvelle accélération de l'épidémie. Le Conseil scientifique a ainsi annoncé le 23 décembre que près d'un tiers des enseignant-es pourraient être absent-es du fait des mesures d'isolement courant janvier. Le risque est important que le ministère, plutôt que d'en conclure que des mesures d'urgence s'imposent, choisisse de réduire les dispositions d'isolement, afin que les enseignant-es se rendent sur leur lieu de travail coûte que coûte, afin de préserver avant tout la bonne marche des entreprises. Ce serait là une mesure inacceptable, dans une logique de fuite en avant face au virus.

SUD éducation appelle d'ores et déjà les personnels, comme à d'autres reprises au cours de la pandémie, à construire leurs revendications et envisager les moyens d'action nécessaires pour défendre leur santé et celle des élèves.

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org

